

TRAVAUX

Wissant : la digue, la digue...

Mardi 18 novembre, les associations wissantaises, l'État, la Région, la Terre des 2 Caps... tous étaient réunis pour évoquer le sujet du réensablement de la plage de Wissant

Le refrain est entraînant mais vite lassant. Mardi 18 novembre, la commune a organisé une réunion privée pour présenter les résultats de l'étude de faisabilité sur le réensablement de la partie centrale de la baie de Wissant, de la dune d'amont à la dune d'aval. Parmi les entités conviées, les associations « La Dune d'Aval », « Les amis

« L'urgence doit être portée sur la dune d'aval »

de Wissant » et l'« Association de sauvegarde de l'habitat du bas de Wissant ». À leurs côtés : la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la DREAL, la Région, la Terre des 2 Caps et le Pôle métropolitain Côte d'Opale (PMCO).

« Une approche plus globale »

La presse n'étant pas invitée à la réunion, ce sont les associations qui ont présenté le compte rendu de la rencontre. « Il était normalement

ment. Les chiffres sont effrayants et vont bien au-delà de ce que peut apporter une municipalité comme la nôtre. »

Deux scénarios envisageables

Le point important de la réunion concernait le projet de réensablement. « La baie a perdu 450 000 m³ de sable entre 2008 et 2013 », ajoute Alain Toulemonde. Pour contrer cette situation, les élus ont proposé deux solutions. La première : apporter 680 000 m³ de sable pour consolider la dune et limiter l'érosion. Le coût est estimé à 20 millions d'euros étalés sur 20 ans, « avec premier versement entre 8 et 10 millions d'euros », selon Bernard Bracq. Le deuxième projet prévoit 500 000 m³ de sable, basé sur une structure de tubes souples (ndlr : procédé de type Stabiplage ou Géotube). Le coût étant similaire à la première hypothèse. C'est le PMCO qui décidera de la solution à adopter.

Pas franchement convaincus par cette intervention, les représentants d'association ont rappelé que



La décision du PMCO au sujet du réensablement devrait être rendue au début de l'année 2015.

prévu de parler de la baie de Wissant, rapporte Alain Toulemonde, président de l'association « Les amis de Wissant ». Mais les représentants se sont uniquement contentés d'aborder les 2,4 km de plage wissantaise. Il est pourtant nécessaire d'avoir une approche plus globale. La baie, ce n'est

pas une commune mais cinq. » Bernard Bracq a quant à lui rappelé ses priorités en tant que maire de Wissant. « La commune aura la maîtrise d'œuvre pour la protection de la dune d'aval. Mais il faut à présent trouver qui sera maître d'œuvre pour la partie concernant le réensable-

LE CHIFFRE

20 millions d'euros. C'est l'estimation du coût pour le réensablement prévu pour tenter de contrer l'érosion du littoral

« l'urgence devait être portée sur la dune d'aval ». Mais les membres de l'association « Les amis de Wissant » concluent tout de même par une note positive. « Le maire est favorable au réensablement, c'est une bonne nouvelle. C'est ce que nous préconisons depuis des années, on attend à présent des résultats. »

Un premier constat devrait être réalisé au premier semestre 2015. Mais en attendant, le chantier de la digue est toujours menacé et l'érosion de la dune continue son bonhomme de chemin.

THOMAS DAGBERT

l'été à Tit Jean ». Deux jours de fête, au ni-
qui Gambetta suivis par de nombreux
ands venus dévorer le hareng grillé.

de WISSANT POUR
nir. Ce mercredi (26 novembre), le tribunal adminis-
tratif de Lille va se pencher sur ce dossier épineux.

erver* vos menus
os fêtes de fin d'année

onibles au magasin
u sur le site
ourmet-traiteur.fr

31 décembre de 9h à 18h30

*Réservation obligatoire



Perrine et Thomas Luczak et leur équipe
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

tions musicales, présence de la mascotte Jomo, et
bien d'autres surprises attendent les visiteurs pour
une soirée magique. Le Père Noël sera ce soir-là en
direct depuis son atelier de fabrication de jouets et
les plus jeunes auront peut-être une chance de lui
parler. Pour cela, il suffit d'envoyer une lettre au
Père Noël à l'adresse pere-noel@nausicaa.fr. Les en-
trées se font sur réservation et il est possible de vi-
siter le Centre dès 16 h. Réservations obligatoires
au 03 21 30 99 89. Le nombre de places est limité.



Pas à la botte du maire

Suite à la réunion d'informations de
la digue de Wissant, le maire a préci-
sé avoir « prévenu la gendarmerie
pour éviter les problèmes ». Une in-
formation démentie par la gendar-
merie de Calais qui précise avoir pa-
trouillé dans le secteur « dans le
cadre de la lutte contre les vols et
cambriolages. Nous étions présents,
mais pas sur ordre du maire. »

Le Beaujolais à l'honneur

Jeudi dernier, Boulogne initia-
tive a lancé le Club des parrains,
un projet qui vise à accompa-
gner pendant 24 mois les jeunes
auto-entrepreneurs. À l'issue de
la signature de la charte qui
s'est déroulée à la CAB, la mati-
née s'est terminée par le tradi-
tionnel verre de l'amitié. Un
verre particulier, puisqu'il était
rempli du fameux Beaujolais
nouveau, sorti le même jour.

se » sur
12 dé-
Noël et
ional de
musicale,
rés spé-
anima-